

Les Cahiers des Dix



Le Quebec Herald

Léo-Paul Desrosiers, M.S.R.C.

Number 16, 1951

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080080ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080080ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Desrosiers, L.-P. (1951). Le Quebec Herald. *Les Cahiers des Dix*, (16), 83–94.
<https://doi.org/10.7202/1080080ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le Quebec Herald

Par Léo-Paul DESROSIERS, M.S.R.C.,
de l'Académie canadienne-française

Consulter les journaux canadiens qui ont une valeur historique comporte encore des difficultés. Il faut se transporter dans les bibliothèques, utiliser parfois les appareils à lire les microfilms, feuilleter des pages sans nombre car il n'existe pas d'index. Toutefois, ce travail porte en soi sa récompense. C'est le milieu historique, le milieu vivant qui se reconstitue sous l'oeil du lecteur; tous les fils de la trame apparaissent à tour de rôle; le passé révèle sa véritable texture, sa couleur, sa complexité.

Ainsi, comment comprendre parfaitement l'Acte de 1791, l'instauration dans le Québec du régime parlementaire, sans parcourir un journal extrêmement rare aujourd'hui, le *Herald and Miscellany*, ou le *Quebec Herald, Miscellany and Advertiser* qui fut publié à Québec pendant quelques années à la fin du XVIII^e siècle? L'éditeur, William Moore, est bien connu des amateurs d'incunables canadiens. Il édita un certain nombre d'ouvrages pratiquement introuvables aujourd'hui et que nos collectionneurs pourchassent à coups de dollars.

Le *Quebec Herald* a le format de nos tabloïdes d'aujourd'hui. Mais jamais il ne versa dans le jaunisme et ne se délecta dans le sensationnel. On trouverait difficilement journal plus sérieux, ayant plus de tenue, de gravité et de caractère. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'est pas rempli par les faits divers; il n'est pas absorbé par les événements qui se déroulent au Canada. Irrésistiblement, il évoque nos grandes revues modernes de politique étrangère, ce qui n'est pas sans surprendre. Sous forme d'extraits, de lettres, d'articles pris dans les journaux européens ou américains, de résumés, c'est la vie de toutes les nations du temps qui s'enregistre dans le *Herald*, au jour le jour. Les nouvelles étrangères sont très souvent imprimées en gros caractères, tandis que les autres le sont en caractères si fins qu'il n'est pas facile de les lire sans le secours de la loupe. Elles sont

en retard d'un mois et demi, deux mois et plus, car le télégraphe, les grandes agences de presse n'existent pas, mais elles arrivent de toutes les parties du monde connu, jusque des Indes ou des Antilles. Malgré la révolution qui vient de se terminer, les Etats-Unis ne seront pas oubliés, et le journal canadien reproduit le texte d'adresses présentées à George Washington ou les délibérations du Congrès. En un mot, les hommes de cette génération ont été tenus au courant de l'agitation révolutionnaire qui fermentait et éclatait en Europe, du cours des guerres nombreuses qui sévissaient, des négociations de paix, des débats dans les Assemblées délibérantes, des idées et des vues de Pitt, Burke, Sheridan, Mirabeau, Necker, Lally-Tolendal, Washington, etc. Nos quotidiens ne consacrent plus d'ordinaire autant d'espace aux mêmes faits, ils les ont abandonnés aux revues spécialisées.

Le *Quebec Herald* avait aussi d'autres rubriques. Sous l'une d'entre elles, il publiait régulièrement deux ou trois poèmes qui étaient le produit de talents locaux. Dès le premier numéro il commença une ambitieuse série d'articles intitulée: « Histoire du Canada »; mais la série s'interrompra brusquement après une longue étude des tribus indiennes, de leurs moeurs, de leurs coutumes de guerre, de leurs idées religieuses, etc. Les essais ne manquèrent pas; chaque livraison en contient plutôt deux qu'un, sur les sujets moraux les plus variés, l'amitié, la beauté, la jalousie et autres matières connexes; ces morceaux ont en bonne partie perdu tout l'intérêt qu'ils offraient aux générations d'alors. De nombreux extraits de mémoires fournissent une lecture plus vivante; Voltaire et Saint-Simon y passeront dans des traductions anglaises. Puisés dans l'histoire de tous les pays, des anecdotes historiques dérideront un peu le lecteur qu'auront amusé les descriptions de quelques cours européennes, les portraits de quelques monarques régnants ou décédés. Comme on pouvait s'y attendre les dits et les gestes des membres de la famille royale d'Angleterre occupent beaucoup de colonnes, tout comme aujourd'hui. Cet item revient régulièrement avec ses bulletins de santé, des nouvelles relatives au moindre déplacement, des visites à la flotte ou

aux institutions. Enfin, signalons les lettres à l'Éditeur, car c'est là, pour une bonne part, que se découvrent les symptômes du grand conflit qui fermente dans la province de Québec. Un Canadien anglais du nom de *Junius*, un autre du nom de *Lépidus*, un certain *John Bull*, quelques autres exposent leurs vues sur la constitution canadienne et sur le problème judiciaire; l'éditeur ne se permet presque jamais de faire de commentaires bien qu'il reproduise avec fidélité les débats relatifs au Canada qui ont lieu à la Chambre des Communes de Londres. Si le *Herald* n'avait pas publié cette correspondance d'un grand intérêt, rien d'autre, pour ainsi dire, n'aurait indiqué le lieu où il était publié.

Le *Quebec Herald* représente bien, semble-t-il, le meilleur élément anglais de notre province à cette époque, mais avec une pointe d'exagération qu'il faut attribuer sans doute à William Moore, l'éditeur. Il était à un degré incroyable féru de libertés politiques ou encore de liberté tout court; il trouvait ou mettait dans ce mot tous les biens de ce monde, c'est là que se trouvait le paradis perdu; il était épris de l'idée de la répandre, de l'étendre ou d'en profiter. Orgueilleux d'appartenir à la race qui s'impose elle-même ses propres impôts et qui délibère par ses mandants sur ses propres affaires, il travaille à instaurer partout le système parlementaire; il est opposé à tout despotisme et à toute aristocratie. Protestant avec enthousiasme, nourissant contre l'Église de Rome les préjugés ordinaires de son siècle, il est toujours âpre et parfois grossier quand il attaque directement ou indirectement le catholicisme. Il a le commerce dans l'âme, les affaires sont pour lui une espèce de religion, il lui attribuerait volontiers des vertus morales ou purificatrices. A priori, il méprise le *Canadien*, il a de la commisération pour lui, il a pitié de ce pauvre produit de la tyrannie et du papisme; il ne le conçoit pas autrement qu'ignorant, tenu rudement dans la sujétion par le seigneur et le clergé, foulé au pied, méprisé, inactif, un bien pauvre hère en vérité. Il le convie à la libération et parfois même il entretient l'espoir de l'élever péniblement jusqu'à lui, jusqu'aux institutions parlementaires,

jusqu'à l'industrie et au commerce. En un mot, il est cultivé parfois, mais d'un orgueil sans limites; il fait partie du seul peuple éclairé, aucun droit ne peut se comparer au sien, aucune religion à la sienne, et son système politique est le meilleur qui soit. Les ans nous ont donné l'habitude de toutes ces affirmations, de tous ces jugements; nous ne les remarquons même plus; mais on conçoit facilement que nos ancêtres aient regimbé parfois et n'aient pas aimé ces jugements sommaires et ce ton de petit maître.

Des convictions de ce genre entraînent toutefois le *Herald* dans un impair: l'approbation pratiquement sans condition de la Révolution française. De nombreux Anglais, tant du Canada que du Royaume-Uni, commirent au début la même erreur. Cet événement est la grande vedette; il occupe la première page, les premières colonnes; il reçoit continuellement l'honneur des gros caractères. A titre de fait dominant de l'époque, il refoule dans l'ombre les autres nouvelles et même le débat sur l'Acte de 1791. On en vient même à se demander si le journal n'a pas été fondé pour disséminer chez nous les principes de la Révolution et pour encourager nos ancêtres dans la voie des institutions parlementaires et de la libération telle que la concevaient les Anglais, c'est-à-dire la destruction du système seigneurial, l'abandon de la religion catholique.

Quoiqu'il en soit, le *Herald*, démocrate jusqu'à la moëlle, suit avec enthousiasme la réunion des Etats généraux et l'élaboration de la Déclaration des droits de l'homme, la vente des biens du clergé et l'abolition des privilèges. Il rapporte les décrets de l'Assemblée, les mutineries des régiments, l'abaissement de la royauté, l'avènement d'une Chambre populaire, la destruction de l'aristocratie. Il jubile quand cette émancipation se communique en Belgique, y détermine des soulèvements populaires et menace de s'étendre à l'Europe. Mort au despotisme sous quelque forme que ce soit, serait-il tenté de crier. Le décret sur la liberté de la presse lui plaît d'une façon particulière. Le *Herald* est-il surveillé, à peine toléré? On le croirait volontiers parce qu'il reproduit continuellement des articles et des discours fa-

vorables à cette liberté et aux bons résultats qu'elle donne. Dans son enthousiasme, Moore s'en prend même à un grand parlementaire anglais, Burke, qui vient de critiquer dans une brochure certains aspects de la révolution française. D'un seul coup, le peuple français, dit-il, a pénétré plus loin dans le domaine de la liberté que l'Angleterre qui ne procède que par étapes. De nombreux privilèges subsistent encore dans ce dernier pays, la main-mise du peuple sur le gouvernement n'est pas complète, en un mot, la libération n'est pas achevée. *Le Herald* rapporte même une rumeur à l'effet que Pitt ait dépensé deux millions pour financer l'agitation française.

Malgré tout, les inquiétudes percent souvent. L'autorité se liquéfie pour ainsi dire en France. Le soldat se mutine. Le peuple s'arme et l'Assemblée favorise ce danger. Les milices imposent leurs volontés ou leurs caprices. Inoccupés, de nombreux chômeurs s'organisent en bandes et troublent l'ordre et la paix. L'anxiété, la nervosité sont telles que de continuelles paniques secouent la population. Puis bientôt, le commerce diminue, la marine périclète, l'industrie ralentit, les finances deviennent mauvaises. Sans s'alarmer indûment, le *Herald* continue à approuver quand le temps de blâmer est arrivé depuis longtemps.

Suivre les événements de ces quelques années dans un journal canadien nous conduirait trop loin. Ces récits en eux-mêmes constituaient une propagande très active. Ils inculquaient à notre peuple une phraséologie et certaines idées. Ils avaient parfois une portée pratique et immédiate; la France se tournait vers les institutions parlementaires alors que les Canadiens les repoussaient; elle détruisait son système féodal alors que les Canadiens voulaient conserver leur régime seigneurial; elle vendait les biens du clergé alors que l'Acte de Québec imposait à tout jamais les dîmes. Tout n'était pas à rejeter dans les initiatives de la Révolution; les événements les plus sanglants fourniraient ensuite un antidote. Mais nos révolutionnaires de 1837-1838 sauront planter un arbre de la liberté, et déclamer énergiquement contre la tyrannie et le despotisme.

Pendant qu'à jet continu toutes ces nouvelles extraordinaires nous venaient de France, la question d'une constitution rénovée s'agissait toujours au Canada. Ces nouvelles et la révolution américaine qui venait de se terminer, modifiaient profondément l'atmosphère en notre pays et surtout en Angleterre où apparaissaient de puissants courants de libéralisme. Les Canadiens attendaient la nouvelle législation pendant chaque session du Parlement anglais.

Ils avaient bien défini leur attitude durant les années précédentes. Leurs pétitions étaient nettes et claires. Il n'apparaît pas qu'ils les aient modifiées à la lumière des événements de France qui survinrent trop tard pour produire un effet puissant. Dès 1788 et 1789, ils avaient déjà dit tout ce qu'ils pensaient, et ils attendaient la solution qui viendrait de Londres. Tout au contraire, les Anglais de la province voyaient tout le parti qu'ils pouvaient tirer de la révolution française, non seulement pour obtenir de Londres une plus grande mesure d'indépendance, mais encore pour rallier les Canadiens à leurs idées. Ils esquissèrent cette manoeuvre dans quelques lettres à l'éditeur; ils convièrent les Canadiens à se libérer du clergé, des seigneurs, du Pape, à ne pas supporter plus longtemps le gouvernement despotique établi par l'Acte de Québec. Mais leurs représentations ne donnèrent aucun résultat durant les quelques mois où elles auraient pu en produire un.

Cette attitude des Canadiens, elle est restée incompréhensible pour plusieurs et elle a donné lieu à bien des critiques. Toutefois, elle est toute simple, et certaines expressions d'opinions publiées dans le *Herald* la rendent encore plus nette. Après la Conquête, il s'en fallut de peu que les Canadiens perdissent assez brusquement l'usage de leurs lois, de leur religion, de leur langue. L'offensive ne fut pas toujours générale, ni continue, ni directe, ni unanime, mais elle était dangereuse, puissante et compromettait singulièrement l'avenir. Puis se produisirent les premiers symptômes de la Révolution américaine et pour neutraliser les Canadiens dans le prochain conflit, pour obtenir leur assistance et pour conserver en Amérique une base d'opé-

rations, Carleton, plus tard lord Dorchester, obtint l'adoption de l'Acte de Québec. Cette loi assurait aux Canadiens des droits et des privilèges encore discutés ou en litige, elle confirmait ou complétait les capitulations; ce fut pour eux une constitution qui assurait leur existence ethnique. Bien plus, c'était comme un pacte nouveau, une convention ou un traité entre les vaincus d'hier et leurs vainqueurs. Peu nombreux en face d'une nation puissante qui n'était pas toujours amicale, ils n'étaient pas du tout prêts à remettre en question les importantes concessions de la veille et à les exposer à des aventures dangereuses; ils ne voulaient pas risquer des positions acquises contre les aléas d'un avenir dont ils prévoyaient mal les formes. Pourquoi hasarder la victoire de la veille et tenter le sort de nouveau dans des conditions moins favorables? Une minorité n'éprouvera-t-elle pas toujours les mêmes sentiments dans des circonstances semblables? Et surtout si elle sait bien que d'importants éléments de la majorité attendent constamment l'occasion de la dépouiller. Un long passé historique n'avait pas solidifié ses positions comme il a fait des nôtres, aucune habitude de tolérance n'était prise, des intérêts électoraux ne la protégeaient pas.

En second lieu, l'alternative qu'on proposait à nos pères, ce qui leur était offert pour remplacer l'Acte de Québec, c'est-à-dire le régime parlementaire, n'était d'aucune façon celui que nous avons aujourd'hui et c'est ce que nous oublions toujours. En Angleterre, un tiers environ de l'électorat allait aux urnes et les deux autres tiers étaient défranchisés; la responsabilité ministérielle n'avait pas pris la forme nette qu'elle a aujourd'hui. Dans les colonies, le système avait été amputé, entravé, modifié de façon à annuler au besoin les volontés des représentants du peuple. Sait-on bien que dans le temps même où le *Herald* faisait campagne pour obtenir des institutions représentatives dans le Québec, il publiait de longs extraits d'un débat qui s'était produit à Halifax sur cette matière? Les députés de la Nouvelle-Ecosse, dès avant 1791, posaient la question des Subsidies telle qu'elle viendra devant notre province vingt-cinq ans plus tard; ils

soutenaient que le Conseil Législatif n'avait que le pouvoir d'adopter ou de refuser les bills d'argent, que dans aucun cas il ne pouvait l'élaborer ou bien le modifier. Bien plus, le journal québécois accordait l'honneur des gros caractères à ce débat et à un autre du même genre, il lui consacrait des pages et des pages, et les discours qu'il reproduisait étaient excellents. En un mot, le système parlementaire n'était pas en Angleterre ce qu'il est aujourd'hui; il était loin d'être dans les colonies ce qu'il était en Angleterre; et les Canadiens pouvaient se dire qu'aucune majorité parlementaire à Québec ne leur permettrait de légiférer à leur guise et de protéger efficacement ce que leur avait assuré l'Acte de Québec. De plus, ils n'avaient pas d'expérience dans ce domaine et pouvaient redouter des traquenards.

Quant aux Anglais, ils étaient, malgré les apparences, fort divisés. Les démocrates enthousiastes du type de William Moore étaient, semble-t-il, nombreux. A leur avis, le régime parlementaire détruirait tous les abus et tous les maux; il enseignerait aux Canadiens l'amour du commerce, il les corrigerait de leur ignorance, de leur servilisme, de leur passivité; il les guérirait de leur affection pour de mauvaises lois, les redresserait devant le seigneur et le prêtre. Enfin élevés au-dessus de leur condition médiocre, ces gens pourraient devenir de véritables partenaires.

Tous ces réformateurs étaient mécontents du régime instauré par l'Acte de Québec. N'avoir rien à dire dans la conduite des affaires publiques leur paraissait humiliant. C'était de la tyrannie. Peu au courant des conditions économiques et autres, le Conseil Législatif ne légiférait pas toujours sagement, il négligeait des problèmes importants. La loi commerciale française ne leur paraissait pas satisfaisante. Ils envoyaient continuellement au *Herald* des lettres sur ce sujet, ils analysaient les jugements des tribunaux, proclamaient que les capitaux anglais n'étaient pas en sûreté dans la province de Québec. Comment prêter de l'argent ou conduire un commerce sans bureau d'enregistrement pour les hypothèques ou les douaires? Les doléances s'accumulaient sous leur plume et toutes ne portaient pas à faux,

car l'exécution, la mise en pratique de l'Acte de Québec, dans le domaine de la loi commerciale, ne semblent pas avoir été heureuses; et certaines réformes s'imposaient. Sur ce point, le *Herald* fournit de nombreux documents sous la signature de « Junius. »

Mais d'autres Anglais ne partageaient pas les avis de ces démocrates. Ils écrivaient aussi des lettres qui étaient souvent sardoniques ou sèches. Un correspondant qui se cache sous le nom de « Lépidus » expose des vues très sensées. Voici ce qu'il dit, par exemple, à ceux qui voudraient détruire ou chambarder l'Acte de Québec: « Il est de notoriété publique que l'Acte de Québec a été adopté vers le début de la récente révolution des colonies américaines qui a produit une guerre étendue et compliquée qui a ébranlé tout l'empire britannique et fait perdre treize colonies; maintenant, l'objet évident de cette loi était d'attacher plus fermement les Canadiens au gouvernement de Sa Majesté. Car lorsque les autres provinces prirent les armes, elles invitèrent rapidement cette colonie à accéder à leur confédération générale; alors, pour fruster ce dessein, le gouvernement britannique jugea sage d'adopter la susdite loi par laquelle les Canadiens obtenaient le bénéfice de leurs propres lois, usages et coutumes ». Pourquoi enflammer les esprits en remettant en question de sages décisions prises dans le temps? Cette agitation ne peut conduire qu'à des querelles.

Ces *Anglais* plus calmes rappellent volontiers à leurs compatriotes qu'un régime représentatif sain donnera une majorité aux Canadiens et qu'ainsi ces derniers adopteront la législation qu'ils voudront. C'est ce que leur dira un correspondant du nom de « John Bull », après quelques autres, aussitôt après l'adoption de l'Acte de 1791: « Avez-vous jamais pensé, lorsque vous demandiez une Chambre d'Assemblée, qu'il y a dans la Province dix-neuf Canadiens à être représentés contre un Anglais? Ne voyez-vous pas que dans les conditions actuelles il y a cinquante à parier contre un que les Canadiens n'éliront pas un seul Anglais? Avez-vous pris en considération cette question avant de demander par pétition des maîtres pour vous gou-

verner? » Car tout de suite après l'adoption de la loi, une propagande se fit parmi les Canadiens pour leur demander d'élire leurs propres compatriotes afin de conserver effectivement leur religion, leurs coutumes et leurs lois, et de ne pas élire d'Anglais, car alors leur héritage serait compromis. Nos ancêtres apprirent assez vite que le fait d'être en majorité ne leur donnerait pas une maîtrise absolue sur la législation ou les subsides et qu'avant d'être les maîtres, il leur faudrait soutenir bien des luttes.

Il serait encore possible de trouver dans ce journal d'autres pièces d'une importance politique considérable et qui permettent de mieux comprendre cette époque mal connue. Un débat s'amorce par exemple sur le régime seigneurial canadien parce qu'un des seigneurs, imitant les nobles de France, est prêt à sacrifier tous ses privilèges. Ses collègues lui rétorquent qu'alors il pourra vendre ses concessions à un prix très élevé tandis qu'actuellement il ne peut exiger que de modestes redevances. La discussion ne se termine pas sans la production d'une liste des seigneurs anglais et des seigneurs français; elle prouve que déjà de nombreuses seigneuries avaient passé aux mains des conquérants.

Toutes les nuances d'opinions se reflètent dans ces pages, depuis celles de ces Anglais qui ne veulent à aucun prix vivre sous des lois françaises, se soumettre, comme ils le disent, à des vaincus, jusqu'à ceux qui croient que Anglais et Français représentent les deux races les plus civilisées du globe et doivent s'unir pour conquérir et défendre la liberté; remplaçons la discorde par l'amitié, unissons-nous, remercions la Providence, travaillons au développement de notre pays. En un mot, les uns sont tolérants, les autres récalcitrants, et les Canadiens assez humbles en somme, bien déterminés sur certains points, ne font pas beaucoup de bruit, mais défendent énergiquement leurs positions; le droit de se gouverner eux-mêmes ne les effraierait pas s'il n'était réclamé par ceux qui s'opposent à toutes les concessions qu'ils ont obtenues par l'Acte de Québec, qui les accusent continuellement d'ignorance, de bigoterie, et leur prodiguent, inconsciemment

parfois, des insultes à galvaniser un mort bien enterré dans une tombe solide.

Certaines nouvelles que l'on trouve dans les anciens journaux comme le *Quebec Herald* évoquent bien des souvenirs. Ici, c'est l'élection d'un Doge à Venise ou celle d'un Empereur germanique. Alexander Mackenzie revient de l'océan Arctique, il n'a pas découvert de communications par eau entre la baie d'Hudson et l'océan Pacifique bien que d'autres explorateurs entretiennent encore un peu d'espérance. En Angleterre, les prisons se vident, et chargés de prisonniers les navires partent pour Botany Bay. Un autre sujet qui deviendra célèbre par le roman est la mutinerie du « Bounty » que rapporte au long le *Quebec Herald* et qui fit sensation au moment où elle se produisit. Se souvenant d'un vieil ami, le marquis de La Fayette envoie à Washington la clef de la Bastille. Comme toujours, les nouvelles relatives aux guerres, aux négociations de paix, occupent beaucoup d'espace; l'Autriche-Hongrie alliée à la Russie bataille contre La Porte, les Turcs perdent Belgrade, la Russie est aussi en guerre avec la Suède dans le Nord, la Prusse s'agite, l'Espagne saisit des navires anglais non loin de la côte nord-ouest de l'Amérique et pendant des mois la menace d'une guerre pèse sur les deux pays.

Quelques événements canadiens sont aussi à signaler. Une esclave mulâtre, de vingt-six ans, saine et solide, est en vente à Québec et son propriétaire l'annonce à plusieurs reprises dans le *Herald*. Une bibliothèque qui compte deux mille volumes existe dans la même ville. A Berthier, le seigneur Cuthbert fait construire pour la population protestante un temple qui contiendra bien trois cents fidèles. Un artiste, Francis Baillargé, annonce qu'il donnera des leçons « d'architecture civile », de peinture, de perspective, etc.

Il y aurait beaucoup d'autres faits à glaner dans un journal de cette sorte pour reconstituer exactement l'atmosphère de l'époque ou tout simplement pour la bien comprendre. Disons de nouveau qu'il est à espérer, qu'il est à souhaiter qu'un index aide bientôt à consulter, non seulement le *Quebec Herald* qui est l'un des plus anciens,

mais encore tous les périodiques de l'époque historique; le *Herald*, lui, en contient déjà un qui n'est pas si mal fait après tout et qui pourra être d'un grand secours à l'historien.

Leo-Paul Desrosiers.